

Conduite de Pont Roulant

Suivant la recommandation R484 de la CNAMTS

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Grenoble : 19 juin 2025 ; 26 juin 2025 ; 04 décembre 2025

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

220€ HT/pers

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Toute personne reconnue apte médicalement à conduire un pont roulant ou effectuer des opérations d'élingage.

Prérequis :

Être apte médicalement

Conditions d'admission :

- Sur inscription
- Avoir ses EPI : chaussures, casque, gants

Validation :

Attestation de formation

**Les +
de la formation**

Formation courte, complète et concrète

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Études des textes techniques et réglementaires
- Exercices pratiques en atelier

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Répondre aux recommandations relatives à la conduite des ponts roulants
- Maîtriser la conduite du pont roulant
- Maîtriser les techniques d'élingage et de manœuvre de charges
- Connaître et appliquer les règles de sécurité, développer l'esprit sécurité

PROGRAMME

Sécurité :

- Consignes relatives à l'utilisation des ponts roulants
- Consignes relatives à l'utilisation des élingues
- Législation
- Gestes de commandement

Technologie :

- Éléments constitutifs du pont roulant
- Éléments constitutifs des élingues

Elingue :

- Influence des angles
- Protection et stockage des élingues
- Entretien des élingues
- Choix des élingues en fonction de l'usage
- Les mouflages
- Les appareils

Pratique de conduite :

- Cabine et commande au sol par radio ou boîte à boutons
- Exercices de manutention en atelier

INTER : Caractéristique du pont :

- Mono poutre simple 6,3 t
- Commande boîte à boutons avec fil

Pour cette formation, il faut obligatoirement être équipé de moyens de protection individuelle appropriés : chaussures, casque, gants.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances théoriques et pratiques
- Certificat de réalisation
- Carte d'autorisation de conduite